Le bulletin municipal de Bagnoles

Numéro 58 – Eté 2023

1, place de l'Eglise 11600 BAGNOLES
Téléphone : 04.68.77.18.48
Courriel : mairiedebagnoles@wanadoo.fr
Sites internet : https://www.intramuros.org/bagnoles / http://mairiedebagnoles.pagesperso-orange.fr
Page Facebook : Bagnoles Minervois et ses actualités

Accueil physique : Lundi, Mardi et jeudi, de 11h à 12h et de 17h à 18h
Vendredi, de 11h à 12h
Accueil téléphonique : Lundi, Mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi, de 8h à 12h

Le mot du Maire

Nous voici donc à mi-mandat et il est temps de faire un premier bilan de ce qui a été réalisé et de ce qui est en train de se faire.

Tout d'abord dans un souci d'économies d'énergie, les fenêtres de l'école ont été changées. Un faux plafond isolé a été installé au foyer municipal avec aussi un changement de luminaires moins énergivores. Cela a été possible grâce au plan « France Relance » initié par l'État qui a aidé à hauteur de 50 % de la dépense totale.

Des parkings sont goudronnés. L'aire de jeux, baptisée « Espace Dr André ALBERT » achevée en Novembre 2022 a été inaugurée le 1° Juillet dernier en présence d'une grande partie de la population et je remercie nombreux d'entre vous qui y ont assisté.

Une aire de remplissage et de lavage des appareils agricoles a été construite, route de Villarzel. Nous devrions la réceptionner d'ici peu et la mettre en service avant les vendanges.

Un nouveau réseau des eaux pluviales urbaines a vu le jour rue du Barry, rue du Pountil ainsi qu'au bas du chemin de Ronde. Actuellement la société COMELEC travaille à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. L'entreprise COLAS fera le revêtement voirie. Tous ces travaux devraient être terminés au plus tard 1ère semaine d'Août. Je remercie tous les riverains pour leur compréhension, leur patience et leur amabilité envers les entreprises. Je leur renouvelle toutes mes excuses pour tous les désagréments occasionnés.

Après une première tranche de réfection de l'éclairage public à l'automne 2022, toujours dans un souci d'économies d'énergie, une deuxième acceptée par le SYADEN devrait être réalisée d'ici la fin de l'année. Ceci grâce au « Fonds vert » nouveau plan initié par l'État qui finance l'opération à hauteur de 70 %. À terme, l'éclairage public de toute la commune sera refait.

La collecte des ordures ménagères et du recyclable va passer en bac collectif. Le COVALDEM 11 en a décidé ainsi. Ce devrait être effectif dans le courant de l'automne. Des « ambassadeurs » de ce syndicat viendront chez vous pour vous expliquer la nouvelle marche à suivre.

Je réitère encore une fois aux propriétaires de chiens que leur divagation est interdite et je constate encore de trop nombreuses déjections canines. Je compte sur leur compréhension pour garder un village propre que le conseil municipal essaie d'embellir au mieux.

Je vous renouvelle comme à l'entrée de chaque été les recommandations d'usage, à savoir de s'hydrater régulièrement en cas de fortes chaleurs, de rester à l'abri de la canicule et d'user d'extrême vigilance en allumant vos barbecues et surtout d'entretenir les friches pour prévenir tout risques d'incendie à proximité des habitations. Je rappelle qu'il y a une Obligation Légale de Débroussaillage.

Le tapage nocturne étant interdit, je compte sur votre savoir-vivre pour ne pas importuner votre voisinage.

Mesdames, Messieurs, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances, et toujours en prenant soin de vous.

Le Maire, Henri TOUSTOU

Travaux

TRAVAUX DE VOIRIE AU CŒUR DU VILLAGE

Les travaux de la réfection des voiries dans le cadre de l'opération « Cœur de village » ont commencé, avec dans un premier temps, le remplacement des réseaux eau et assainissement dans le bas de la rue du Pountil.

Ces travaux sur les réseaux sont réalisés par l'entreprise Chauvet avec deux financeurs. Carcassonne Agglo, pour l'eau potable et l'assainissement et la mise en place d'un réseau récupérateur des eaux pluviales. La commune de Bagnoles financera la voirie.

CREATION D'UN RESEAU POUR LES EAUX PLUVIALES

En ce début du mois de mars, après le remplacement des réseaux eau et assainissement dans la rue du Pountil, l'entreprise Chauvet, a démarré la création du réseau récupérateur des eaux pluviales, au carrefour avec la route de la Fabrique et la rue du Barry. Plusieurs avaloirs seront mis en place dans ce secteur, pour récupérer les eaux pluviales ruisselant du chemin de Ronde, afin d'éviter des envahissements de garages ou remises, lors de fortes précipitations.

GOUDRONNAGE DU CARREFOUR DE LA ROUTE DE LA FABRIQUE

Après la mise en place du collecteur des eaux pluviales et la pose de caniveaux à grilles et avaloirs dans la remontée du chemin de Ronde, par l'entreprise Chauvet, ce fut au tour de l'entreprise Colas de réaliser les trottoirs et la couche de roulement. Jeudi 13 avril, ce fut la mise à niveau de l'ancienne voirie. Vendredi 14, après que la réalisation des enrobés de la couche de surface ait été effectuée, ce secteur de voirie a été remis en service et la déviation a été supprimée.

De plus, profitant de ces travaux, la municipalité a fait installer une nouvelle borne de défense incendie dans ce secteur, afin d'être conforme au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

REFECTION DE LA VOIRIE RUE DU BARRY

Dans le cadre de l'opération « Cœur de village », l'entreprise Chauvet après avoir procédé au remplacement des réseaux eau et assainissement dans la rue du Pountil, est en train d'intervenir dans la rue du Barry, pour les mêmes raisons.

La commune de Bagnoles, a lié cette opération avec la mise en place d'un réseau récupérateur des eaux pluviales dans ce secteur et de grilles d'évacuation, afin d'éviter, lors des orages, l'envahissement de la rue du Colombier.

Ce sera ensuite au tour du Syaden de faire procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Lorsque l'ensemble de ces réseaux sera opérationnel, c'est l'entreprise Colas qui prendra le relais pour réaliser les travaux de réfection de la voirie et des trottoirs.

AIRE DE LAVAGE ET DE REMPLISSAGE POUR LES COMMUNES DE BAGNOLES ET VILLARZEL-CAB.

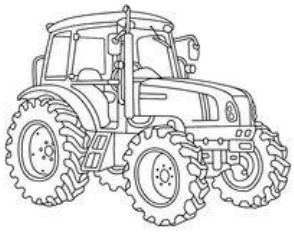

C'est dans le secteur de Cambazou, le long de la départementale D35, que l'Aire de lavage et de remplissage se construit, situé entre les 2 communes concernées par ce projet.

L'entreprise **Gils** procède à l'ensemble des travaux de génie civil de la nouvelle aire qui comportera deux emplacements de lavage, et un de remplissage.

L'entreprise **Galopin** a réalisé l'étanchéité de la lagune de l'aire avec une couche de géotextile de 300 gr/m2 en mettant en place une membrane de 1,5 mm d'épaisseur. La membrane est déroulée avec un recouvrement entre chaque bande, compris entre 10 et 15 cm. C'est ensuite la phase de soudage électrique, avec un double cordon, laissant entre les deux un léger vide d'air, permettant de faire un test d'étanchéité, pour chaque linéaire de soudure.

Cette lagune, d'une surface de 900 m2, après prétraitement des eaux de lavage par débourbeur et déshuileur, stockera les eaux et les éliminera par évaporation.
La société **Sales** a mis en place et a raccordé les équipements de surpression et les automatismes.
Cette aire devra être opérationnelle aux prochaines vendanges. Une formation sera faite pour les utilisateurs.

Lorsque cette aire sera mise en service, les deux anciennes structures, non conformes, situées, l'une à côté du château d'eau, l'autre au hameau de Parazols, seront supprimées.

Environnement

PLANTONS LA NATURE : UN ENGAGEMENT FORT : LA CONSTRUCTION D'UN FUTUR

Lundi 30 janvier, un moment de partage ; même le soleil était au rendez-vous, c'est avec plaisir, que l'équipe municipale a pu voir à l'œuvre l'investissement de nos écoliers.
Le matin, c'était les CM1 avec leur enseignante, Mme Frédérique Nègre, l'après-midi, les CM2 avec Mme Sylvie Blaise, la directrice.

ENSEMBLE, ils ont planté et paillé des lauriers tin, céanothes ou valérianes de jardins, appelé aussi lilas d'Espagne, fourni par la pépinière Départementale, sous le regard attentif et avec les conseils aguerris de viticulteurs de la famille Bertrou et Portal qui ont transmis à la nouvelle génération leur savoir-faire et leur expérience. Un vrai travail d'équipe.
Après l'effort, le réconfort : nous avons ENSEMBLE dégusté des crêpes.
Avant de repartir, les élèves ont accroché aux arbustes et plantations, des poèmes et des citations.
Un rendez-vous est pris pour venir arroser.

Vie du village

PRESENTATION DES VOEUX DU MAIRE

Samedi 21 janvier, à 19h, au foyer communal, le maire présente ses vœux à la population, en présence des membres du conseil municipal, des maires des communes voisines, du commandant de la brigade de gendarmerie de Conques sur Orbiel et du chef de corps du centre de secours de Laure minervois. Le personnel municipal, les diverses associations et bénévoles ont été mis à l'honneur. Pour répondre à la crise énergétique, nous allons expérimenter l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h sur le lotissement du Pradel. Les résidents sont invités à nous communiquer leur avis.
L'avancée des différents travaux est évoquée avec notamment le début des travaux rue du Barry ainsi que ceux concernant la rivière Clamoux.

Les villageois présents ont pu échanger et partager un moment convivial autour d'un buffet apprécié de tous.

SAINT ROCH

C'est le 27 mai qu'a eu lieu cette année la traditionnelle fête votive de St ROCH. Un petit nombre de fidèles a assisté à la célébration clôturée par un succulent apéro salle du petit foyer. Comme d'habitude les galettes à l'anis ont connu un franc succès.

Félicitations et merci aux bénévoles qui permettent que cette tradition perdure.

RDV est donc pris pour 2024, toutes les bonnes volontés sont acceptées afin de dynamiser cette coutume.

Procession en 1979.

01 JUILLET 2023 : INAUGURATION AIRE DE JEUX

C'est avec un immense plaisir que Monsieur le Maire Henri TOUSTOU, a pu, en ce samedi 01 juillet 2023, remercier ENFIN l'ensemble des acteurs qui ont permis la création de l'Aire de jeux de notre commune.

CONVIVIALITE – PARTAGE dans un cadre dynamique et paisible, voilà la combinaison parfaite pour le bien vivre ensemble.

Encore MERCI à la Préfecture, à la Région, au Conseil Départemental pour leurs subventions, MERCI aux entreprises locales pour leurs réactivités et leurs implications, MERCI à la pépinière départementale pour les arbres, arbustes et précieux conseils, MERCI à Nadia et Sébastien qui ont supporté nos accords et désaccords, MERCI aux écoliers et maîtresses qui ont parfaitement collaboré, MERCI à vous TOUS, Bagnolois et Bagnoloises, jeunes et moins jeunes, pour votre confiance et vos retours positifs.

Et comme dirait BRUEL, Rendez-vous dans 10 ans, même jour, même heure pour admirer ce site qui on espère aura bien grandi.

CEREMONIE 8 MAI

Lundi 8 mai 2023, de nombreux villageois se sont rassemblés devant le monument aux morts, afin de participer à la cérémonie du 78ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

La population a ensuite été invitée à partager le verre de l'amitié au foyer communal.

Etat civil 1° semestre 2023

NAISSANCE

Bienvenue à Kalyana MOREAU ESCOURROU, née le 4 janvier.

Félicitations aux parents.

DECES

C'est avec tristesse que nous avons dit adieu à

M. Jean-Claude CAUQUIL, le 22 février, à l'âge de 65 ans,

Mme Thi Tay LO VAN, le 13 juin, à l'âge de 45 ans.

Nos pensées accompagnent les familles.

Commerces

LES PRODUCTEURS LOCAUX

Château DU DONJON (Caroline et Jean PANIS)	04 68 77 18 33 / info@chateau-du-donjon.fr
Domaine PARAZOLS- BERTROU (Famille BERTROU)	04 68 77 06 46 / 06 07 49 15 14 contact.parazols@gmail.com / vinsparazolsbertrou@orange.fr
Domaine PLO NOTRE DAME (Nicolas AZALBERT)	04 68 77 05 33 / 06 08 30 34 85 contact@domaine-plonotredame.com
Domaine du POUNTIL (Gabriel PORTAL)	04 68 10 95 23 / 06 15 38 63 77 domainedupountil@live.fr
Earl Sainte Lucie (Claude OROSQUETTE)	04 68 77 18 18

L'ARTISANAT

PORTAL Bois (bois de chauffage et ramonage)	06 16 95 95 62 / portalbois@gmail.com
Maçonnerie VILLANUEVA	04 68 77 58 37 / 06 14 60 73 86 eric.villanueva@sfr.fr
Bagnol Coiff', Coiffeur à domicile	06 52 16 89 67 / marion1153@hotmail.fr
Olivier PICHON, menuisier	06 66 12 09 55
MH plomberie - électricité	07 67 59 82 36 / mh.ploelec@laposte.net

COMMERCES AMBULANTS

Boucherie SALETTES de Villeneuve-Minervois Le mercredi et le vendredi entre 11h et 12h, place de l'église	04 68 76 10 96
Poissonnerie Conquoise (Pierre AZALBERT), le jeudi après-midi sur commande	06 77 13 20 01

OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »

Profitez de l'opération « Tranquillité vacances » pour faire surveiller votre domicile

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police et la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc. Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Plusieurs possibilités :

- Sur place, au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie.
- En ligne : formulaire à remplir et à imprimer avant de finaliser la demande sur place.
- Auprès de votre mairie ou sur l'application IntraMuros (formulaire disponible).

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur. Il permet de dissuader les intrusions si votre logement est surveillé par des malfrats.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre !

<u>Quelques incontournables avant de partir :</u>

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever votre courrier. Il peut aussi être renvoyé automatiquement par la poste sur votre lieu de vacances. Faites également un transfert de votre téléphone fixe vers votre portable.
- Avant votre départ, fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Il est important de "faire vivre" votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type "minuteur" peut permettre d'allumer certaines lampes sans présence dans votre logement.
- Ne laissez pas de sommes d'argent dans votre habitation. Répertoriez et photographiez vos bijoux, objets d'art et valeurs et mettez-les en lieu sûr.

Associations

DAME DE COEUR

Après 1 agréable année les amateurs de cartes ainsi que quelques Bagnolois se sont retrouvés pour le traditionnel repas. Il a eu lieu cette année au Chateau de Malves où le chef de la Bodega nous a régalé avec sa sangria et fideuà.

Le clap de fin était le 22 juin, maintenant place à la pétanque. Reprise des concours le vendredi 6 octobre.

Bonnes vacances à toutes et tous

CLUB DU 3EME AGE DE BAGNOLES

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu en janvier, suivi d'un gouter où on a partagé le gâteau et la galette des rois. Se sont enchainés : lotos, une sortie journée Etang de Thau et Sète. Sortie Folies fermière et séjour en Ardèche ont été annulé par manque de participants. Le semestre a été clôturé par le repas d'été du 22 juin. Tous les mardis après-midi, Lisette accueille les adhérents à la salle de rencontre de 14h00 à 17h00, y compris durant les mois d'été. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 9 septembre pour un repas dansant. Séjour à Saint Tropez en octobre, séjour en Espagne à l'étude, lotos, et marché de Noël sont au programme. Le Conseil d'Administration du club du 3ème Age vous souhaite de bonnes vacances.

Béatrice Sarran

Présidente

CHASSE

Fabrication de miradors

Dimanche 11 Juin , un petit groupe de chasseurs, conscients de sécuriser des postes de chasse au sanglier, s'est réuni pour monter 3 miradors achetés à la fédération audoise des chasseurs. Ces miradors seront mis en place fin juillet et permettront de faire des tirs fichants et non horizontaux.

L'année prochaine, 3 miradors supplémentaires seront installés.

COMITE DES FETES

Deux soirées et une après-midi pétanque, voici le programme du comité des fêtes pour ce premier semestre.

Fin Mars et début Juillet, 2 belles soirées qui ont réuni respectivement 130 et 100 personnes, adultes et enfants. Le 25 mars, des bières et des vins locaux, un food truck en guise de repas et le groupe LEF pour la musique : tous les ingrédients étaient réunis pour passer une belle soirée. Le 1er juillet, après le concert de Kijoté, les invités ont dégusté une fidéua « locale » réalisée par Claude Casteilla. Pour ces 2 soirées, le foyer était décoré de belles guirlandes multicolores.

Le concours de pétanque, quant à lui, a été organisé le week-end de Pentecôte. La fin du concours, vers 20h30, a vu la victoire de l'équipe Yves et Richard, face à Teddy et son fils Liam. Quant à la consolante, elle a été remportée par l'équipe Gabriel et Mathieu, face à Claire et Alexandra.

NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION : INTRAMUROS

Complémentaire aux autres moyens d'information mis en place sur la commune, la mairie de Bagnoles vous propose une application mobile dédiée à la vie communale, téléchargeable sur votre smartphone ou votre tablette.

QUELS AVANTAGES ?

• Recevez en temps réel, par notification, sur votre smartphone :

› les alertes de la commune (ex : actualités Covid, coupure d'électricité, travaux sur la voirie…) ;

› les évènements et manifestations organisés par la mairie, l'école, les associations…

• Consultez l'agenda des manifestations du moment et du mois à venir

• Accédez en 1 clic à l'annuaire des établissements et services sur la commune ou sur les communes avoisinantes (utilisatrices d'IntraMuros)

• Signalez facilement à la mairie tout incident sur le territoire : dépôts sauvages, chute d'arbre sur la chaussée, luminaire en panne, …

› Prenez une photo, l'appli vous géolocalise et vous permet d'y joindre votre message. Toutes les informations parviennent directement sur la boîte mail de l'accueil de la mairie qui assurera la transmission du message à la personne en charge de son traitement.

• Accédez au plan de la commune jusqu'au niveau de la parcelle et de sa qualification / PLUi.

L'application est très simple d'utilisation. Elle propose quatre onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

L'onglet Services regroupe toutes les infos pratiques de la commune (annuaire, réglages de notifications) ainsi que les équipements communaux.

L'onglet Journal concentre toutes les actualités renseignées par la mairie ou les associations.

Dans l'agenda, vous retrouverez les événements à venir de votre commune et ses environs.

Enfin dans la rubrique Découvrir, des idées de balades à faire autour de chez vous (coordonnées et informations touristiques).

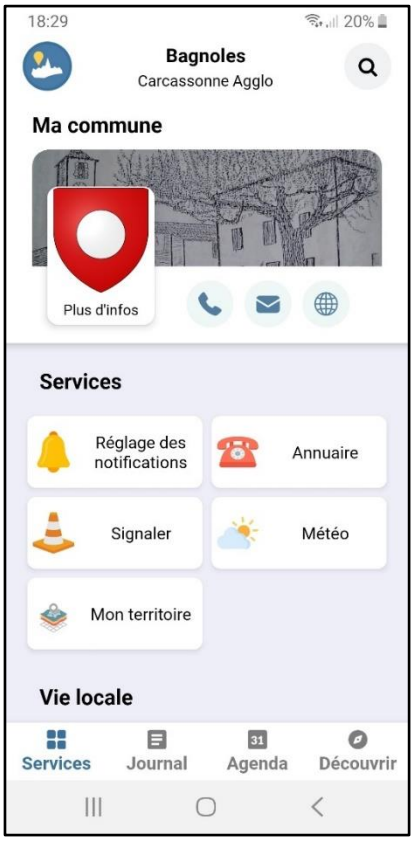

COMMENT LA TELECHARGER ?

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles.

Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger directement depuis le Play store (Android) ou l'app store (iPhone).

En quelques secondes, retrouvez votre commune, soit en procédant à une recherche dans le département de votre choix, soit en vous géolocalisant.

Une fois votre localité sélectionnée, vous pouvez demander à recevoir les notifications…

Il est également possible d'enregistrer autant de communes que vous le souhaitez.

Puis c'est parti !

Intramuros est aussi disponible via un site internet à l'adresse https://www.intramuros.org/bagnoles

EAU RECA

La régie EAU RECA a la gestion directe et l'exploitation du service public « Assainissement » de notre commune.

Pour toutes questions techniques et d'urgence concernant l'assainissement des eaux usées, vous pouvez joindre tous les services de la régie EAU RECA au numéro vert suivant : **0800 011 890** (service 7j/7j – 24h/24h).

Poème

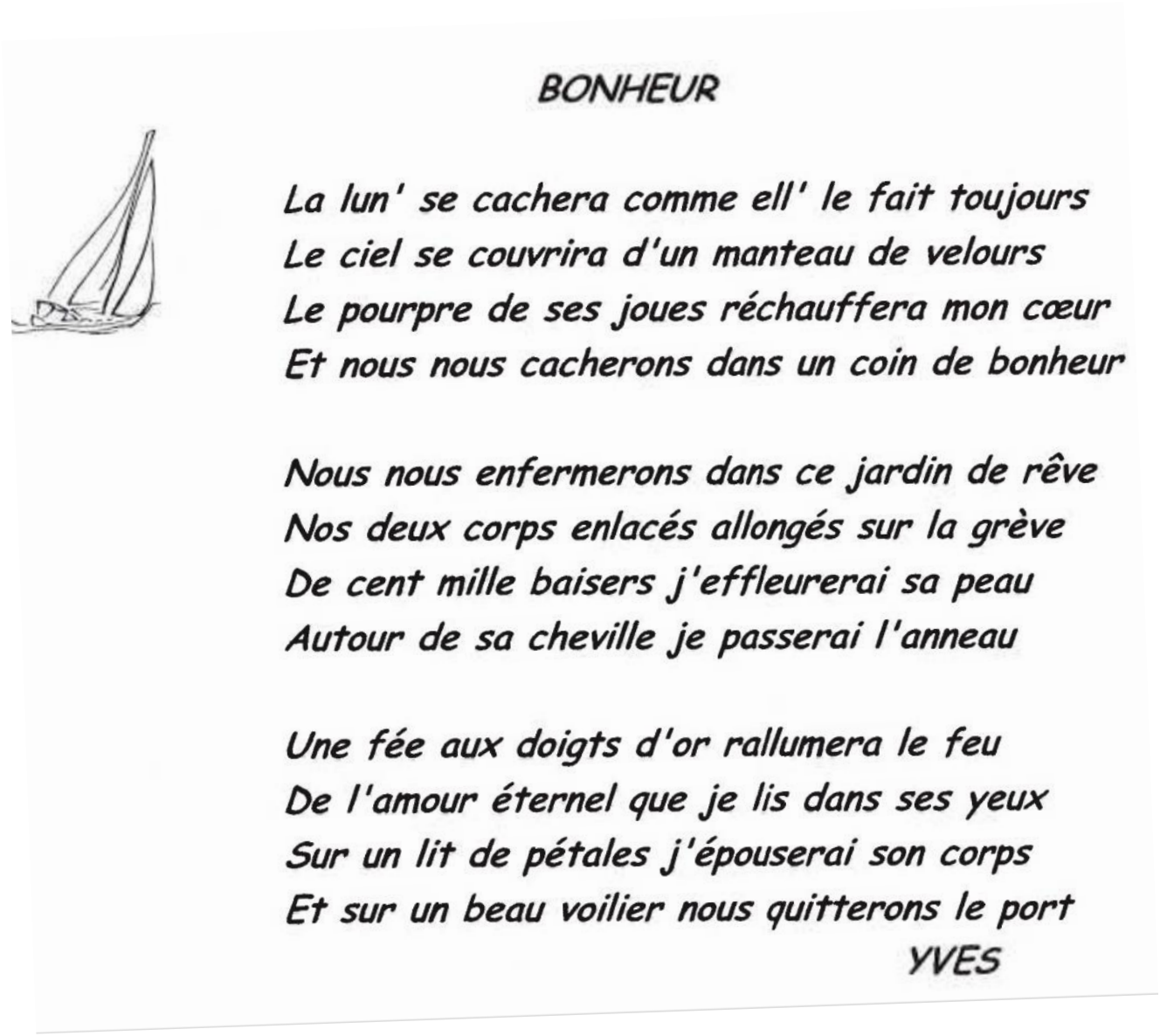

BONHEUR

La lun' se cachera comme ell' le fait toujours
Le ciel se couvrira d'un manteau de velours
Le pourpre de ses joues réchauffera mon cœur
Et nous nous cacherons dans un coin de bonheur

Nous nous enfermerons dans ce jardin de rêve
Nos deux corps enlacés allongés sur la grève
De cent mille baisers j'effleurerai sa peau
Autour de sa cheville je passerai l'anneau

Une fée aux doigts d'or rallumera le feu
De l'amour éternel que je lis dans ses yeux
Sur un lit de pétales j'épouserai son corps
Et sur un beau voilier nous quitterons le port

YVES

LA REDACTION :

TOUSTOU Henri, direction de la publication
Commission « Bulletin municipal », rédaction et mise en page.
Crédits photos : pour certaines, Serge Sarran / comité des fêtes.
À votre écoute : mairiedebagnoles@wanadoo.fr